

très riche en l'épousant. Mais il fut extrêmement surpris de recevoir d'elle cette réponse : « Moi, vous épouser, vous un protestant. Vous me donneriez votre maison pleine d'or, que je ne consentirais pas à déshonorer ainsi ma religion. Faites-vous catholique, après quoi vous me parlerez de mariage, si vous voulez, et je verrai comment vous répondre. » On imaginerait à peine l'impression singulière qu'a faite sur le gentilhomme cette réponse ferme et édifiante. Il lui en a résulté la plus grande estime pour la jeune fille et pour sa religion, de manière qu'il paraît décidé à adopter prochainement l'une pour parvenir à l'autre. Si son motif est humain, du moins il n'est pas criminel, et l'on peut espérer que Dieu le rectifiera.

Arichat étant le point le plus central de la plupart des missions du golfe, c'était aussi là que l'évêque de Québec avait fixé son rendez-vous de cette année, et de là qu'il devait partir pour parcourir les divers endroits destinés à être visités dans cette campagne. Il n'avait parcouru en 1812 que la partie ouest de l'isle du Cap-Breton. Il lui restait à visiter la partie est et

---

auprès de Votre Grandeur pour voir si nous n'aurions point eu le bonheur d'avoir un refuge assuré dans l'étendue de votre diocèse, en tâchant de nous y rendre utiles, selon votre destination et notre capacité. Mais la chose a été impossible, vu qu'il ne s'est point trouvé de navire pour y aller.

« Mais comme il y avait dans les environs des peuples qui avaient besoin de pasteurs, je me suis transporté à Halifax vers le R. Père Jones, qui nous a établis, M. l'abbé Allain et moi, missionnaires des environs de la Nouvelle-Ecosse et nous a donné pour districts : Arichat, Tracadie, Cheticamp et les isles de la Magdeleine, avec pouvoir d'y exercer les fonctions pastorales. M. l'abbé Allain a eu en partage Cheticamp et les isles de la Magdeleine, et moi Arichat et Tracadie ». M. Lejamtel demande ensuite différents pouvoirs et permissions, entre autres celle de continuer à réciter le bréviaire de Paris et de dire la messe devant le Saint Sacrement exposé tous les premiers jeudis du mois. . . « Il nous manque bien des choses à notre église. J'ai même été obligé, depuis que je suis dans le pays, de dire la messe avec de la chandelle de suif, n'ayant apporté avec moi que quelques bougies qui n'ont pas duré longtemps. »

« L'exercice de notre religion est parfaitement libre ici. J'ai été très bien reçu de la part de Leurs Excellences les gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse et du Cap-Breton, moyennant que j'ai fait au roi d'Angleterre le serment de fidélité prescrit pour les catholiques romains. Ayant donc, Monseigneur, l'honneur d'être accepté par Votre Grandeur pour exercer selon mon faible pouvoir les fonctions pastorales dans le district qui m'est prescrit par M. Jones, j'espère que je n'y serai point inquiété, à moins que quelques corsaires de la constitution française n'abordassent à Arichat, ce qui pourrait arriver. J'ai l'honneur etc.

Lejamtel, ptre, miss.